

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 7 (2005)
Heft: 5

Artikel: Ce que la note ne montre pas
Autor: Gautschi, Roland / Favre, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce que la note ne montre

Le livret d'éducation physique, en vigueur dans certains cantons, fournit de précieuses indications aux élèves et aux enseignants. Les expériences faites avec cet instrument de gestion et d'évaluation sont largement positives. *Roland Gautschi, Marcel Favre*

Fair-play, compétence sociale, sensibilisation à la santé: l'éducation physique est un domaine extrêmement varié qui ne se limite pas aux seules performances sportives. Pour tenir compte de cette diversité, les enseignants ont besoin d'un instrument à la fois simple et complet, basé sur des exercices et des formes de tests adaptés aux différents degrés. Un outil qui incite les élèves à réfléchir à ce qu'ils ont appris et qui englobe aussi des éléments interdisciplinaires. Cet instrument, on le trouve depuis quelques années dans les degrés inférieur, moyen et supérieur sous la forme du «livret d'éducation physique». Un sondage réalisé auprès des enseignants qui l'utilisent et de leurs élèves a permis de dresser un premier bilan.

Plus de transparence

Les enseignants décernent une bonne note au livret d'éducation physique. Selon eux, les élèves arrivent mieux à s'auto-évaluer et sont davantage conscients de leurs capacités. Le livret d'éducation physique contribue à rendre l'enseignement plus transparent et plus facile à suivre; il entraîne souvent des échanges enrichissants.

Le sondage a également montré que – malgré le livret d'éducation physique – la pratique varie en matière d'évaluation. Certains enseignants ne tiennent pas seulement compte des performances réalisées (compétence dans la branche), mais aussi des compétences personnelle et sociale dans la note. Le livret d'éducation physique contribue à rendre ces différents points de vue plus transparents, pour l'enseignant et pour l'élève.

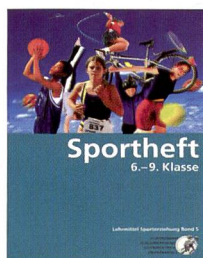
Prise en compte des progrès

En créant le livret d'éducation physique, ses auteurs n'ambitionnaient pas d'apporter une solution définitive au problème de la «note de gym». Les enseignants qui travaillent avec cet outil pro-

cèdent toutefois à une évaluation plus nuancée, en s'appuyant sur un plus large éventail d'éléments. Ils sont conscients que la notion d'activité physique recouvre des domaines très variés: gymnastique aux agrès, disciplines artistiques, danse, performances et déroulement du mouvement en athlétisme, technique et comportement dans les jeux, natation, etc. Les élèves reconnaissent eux aussi l'extrême richesse de l'éducation physique; ils se rendent compte des performances et des progrès qu'ils ont réalisés.

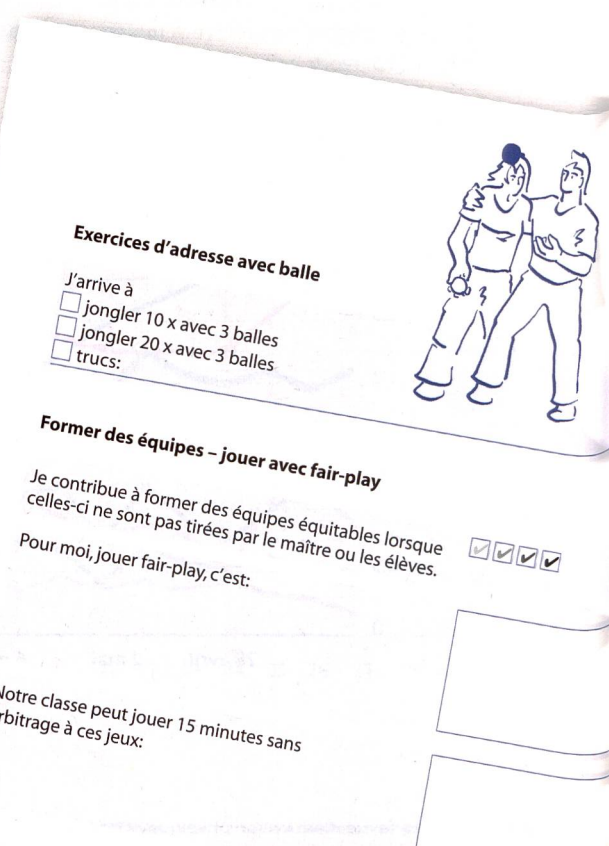
Feed-back pour les enseignants

Le livret d'éducation physique présente encore un autre avantage: il prolonge les effets du cours, lorsque, par exemple, les élèves complètent eux-mêmes une page (à la maison ou en classe), en donnant ainsi à l'enseignant un feed-back sur les progrès réalisés ou sur les nouveaux mouvements appris. **m**



La page du livret d'éducation physique présenté ici a été traduite en français. Il n'est toutefois disponible qu'en version allemande.

L'approche basée sur les capacités «J'arrive à» ressort clairement à chaque page du livret d'éducation physique. Les thèmes et la structure sont empruntés au manuel «Education physique»: «Vivre son corps, s'exprimer, danser», «Se maintenir en équilibre, tourner», «Courir, sauter, lancer», «Jouer», «Plein air», «Nager» et «Expériences motrices». Des thèmes interdisciplinaires comme le fair-play sont également abordés à travers des exemples concrets. Les élèves s'auto-évaluent eux-mêmes sur une échelle allant de un à quatre.



pas



Bibliographie:

- Reimann, E.: *Sportheft 6.-9. Klasse.* Horgen, Baumberger & Müller, 2002.
- Müller, U.: *Sportheft 1.-3. Klasse.* Horgen, Baumberger & Müller, 2004.
- Baumberger, J.: *Sportheft 4.-6. Klasse.* Horgen, Baumberger & Müller, 2004.

Commandes:

Lehrmittelverlag des Kantons Zürich,
Räffelstrasse 32, Postfach, 8045 Zürich.
Tél. 044 465 85 85, Fax 044 465 85 86,
www.lehrmittelverlag.com

Le point

Un outil interactif qui évolue

Les livrets existent depuis belle lurette dans le canton de Vaud. A quand remonte leur utilisation? Jean Aellen: A l'initiative de Raymond Bron, des travaux entrepris en 1972 ont assuré la parution d'une première édition d'un «livret d'aptitudes physiques». Depuis lors, le document a connu trois versions. Les livrets ou carnets se présentent actuellement sous deux aspects liés aux caractéristiques des âges concernés. Deux carnets de format A5 illustrés avec des dessins tirés des manuels pour les cycles primaires et un cahier A4 pour le secondaire 1 (5^{ème} à 9^{ème}).

En quoi consistent les principales adaptations? Elles ont répondu aux principes suivants: souci de cohérence générale dans le processus: planifier, réaliser, contrôler; respect du contenu des manuels officiels; soin voué à l'information des parents sous les aspects de la condition physique, des aptitudes sportives, de l'attitude; simplicité d'emploi permettant de relever de nombreuses «traces» des vécus partagés; type de document «ouvert» laissant suffisamment de place à l'élève pour s'impliquer dans l'apprentissage; mise sur pied de cours et séances de présentation aux enseignants concernés.

Quelles sont les principales difficultés relatives au contenu de ces carnets? Les enseignants utilisateurs sont soit généralistes, soit spécialistes de l'éducation physique. Ils œuvrent dans des contextes différents. Il faut donc, au départ, prendre cette différence en compte. Mais, en même temps, une marge de liberté suffisante doit être laissée pour que l'éducation physique ne s'arrête pas à «remplir le carnet». Dans ce maintien de liberté, l'efficacité commande un suivi dont le canton assume la responsabilité. L'outil doit ainsi être présenté et utilisé en formation initiale. Il doit bénéficier en outre du soutien offert, par exemple, sous forme d'animation pédagogique. La grande partie de nos établissements disposent déjà d'un programme spécifique d'éducation physique. Des corrélations nombreuses existent entre le plan d'étude cantonal, le programme EPS d'établissement et le document d'évaluation utilisé rendent cette efficacité possible.

On assiste dans le canton de Vaud au retour des notes. Les carnets restent-ils tout de même en usage? Oui. Et c'est très positif pour l'éducation physique. Il y avait un risque réel que la notification chiffrée fasse passer les

carnets «à la trappe». Les instances responsables ont respecté les spécificités de ces documents et ont confirmé le bien-fondé de leur emploi. On aurait aussi pu craindre que d'autres branches (activités artistiques, activités créatrices manuelles, musique...) revendiquent à leur tour leurs propres «carnets». Cela n'a pas été le cas. Cette décision opportune assure la sérénité dont élèves, enseignants et parents ont besoin.

Alors le carnet EPS, un instrument de la qualité? Il est indéniable que la fonction d'un tel document dépasse le relevé de traces et l'évaluation. Comme vecteur d'information, outil de communication, source de motivation, il contribue au maintien de nombreux standards de qualité sur le plan pédagogique. Mais il requiert, pour cela, un temps d'enseignement suffisant, en l'occurrence les trois périodes hebdomadaires actuellement dévolues à l'éducation physique.

Jean Aellen, adjoint pédagogique au Service EPS du canton de Vaud. Informations complémentaires sur le site www.seps.vd.ch
Commandes: CADEV, En Budron B, 1014 Le Mont-sur-Lausanne, ou site www.cadev.vd.ch

Jouer